

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Aurillac
POLMINHAC - Commune

Séance du jeudi 05 mars 2026

Délibération N° DE_003_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14
Date de la convocation : 27/02/2026		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq mars deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL EN MAIRIE), sous la présidence de ANDRE BONHOMME.

Présents : ANDRE BONHOMME, JOSETTE VARET, DENIS ARNAL, MARIE-NOELLE MOULIER, MICHEL AMOUROUX, MARTINE BERGAUD, CHRISTOPHE BORNES, ALAIN BROUSSE, EVELYNE DELANOUE, ALAIN FALIERES, CLAUDINE LADOUX, GUILLAUME PRAT, DIDIER TOMA

Représentés : ADELINE GUYON représentée par ALAIN BROUSSE

Absents et Excusés : Patricia GUERARD

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, ALAIN FALIERES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS CANTAL SOLIDAIRE

Monsieur le Maire rappelle ce qu'est le dispositif Fonds Cantal Solidaire 2025-2027, dans le cadre duquel trois opérations peuvent être présentées sur les 3 ans. Il indique que pour 2025, une demande a été faite pour la voirie.

Pour l'année 2026, Monsieur le Maire propose de soumettre auprès du Conseil Départemental la construction du bâtiment de stockage des plaquettes bois de la chaufferie communale.

Le plan de financement serait le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Honoraires architecte	1800.00 €	Fonds Cantal Solidaire - 30%	28 387.85 €
Maçonnerie	49 458.16 €	DETR - 40 %	37 850.46 €
Structure métallique et toiture	43 368.00 €	Autofinancement	28 387.85 €
TOTAL	94 626.16 €	TOTAL	94 626.16 €

Date de transmission de l'acte: 06/03/2026
Date de réception de l'AR: 06/03/2026
015-211501549-DE_003_2026-DE
A G E D I

DE_003_2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- de **solliciter** au titre du Fonds Cantal Solidaire une subvention à hauteur de 30%
- d'**autoriser** M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

ANDRE BONHOMME
Président de séance

ALAIN FALIERES
Secrétaire de séance



A handwritten signature of Alain Falieres, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.